

Image not found or type unknown



Demande de naturalisation

Par **liline95**, le **05/01/2015** à **18:28**

Bonjour, je suis sur le point de faire une demande de naturalisation, ça fait pas longtemps que je suis en CDI, j'ai un enfant français et je vis avec son père qui lui aussi est français mais il refuse de m'aider. Vous pouvez me dire si c'est possible de faire la demande toute seule? Est-ce que ça posera pas de problème à mon dossier? Merci d'avance pour vos réponses [smile9]

Par **domat**, le **05/01/2015** à **19:54**

bjr,
rien ne vous interdit de faire une demande de naturalisation si vous remplissez les conditions exigées indiquées dans le lien ci-dessous:
<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F2213.xhtml>
cdt